



ARTICLE

AUGUST DEBOUZY CONSEILLE LES ACTIONNAIRES HISTORIQUES ET FONDATEURS DE VALOREM DANS LE CADRE DE LA RECOMPOSITION DE SON CAPITAL

Corporate - M&A | 08/10/24 | Jérôme Brosset



ENERGIE

August Debouzy, aux côtés de PWC Société d'avocats Bordeaux, accompagne les actionnaires majoritaires de Valorem, acteur majeur de la production d'énergie renouvelable en France, dans le cadre des négociations exclusives avec AIP Management et IDIA, société de capital-investissement du groupe Crédit Agricole, en vue de la cession de la participation minoritaire de 3i Infrastructure. Dans ce cadre, le Groupe Valorem a reçu une offre ferme prévoyant une levée de fonds de 200 M€ auprès du consortium constitué de AIP Management et IDIA.

GSO et IRDI, qui détiennent déjà une participation dans la société, ont renouvelé leur confiance dans cette opération, aux côtés de Bpifrance via son fonds France Investissement Energie Environnement 2.

Cette opération permet à Valorem de poursuivre sa stratégie de croissance tout en renforçant sa position sur le marché des énergies renouvelables.

Fondée en 1994, Valorem est une entreprise pionnière dans le secteur des énergies renouvelables, jouant un rôle central dans la transition énergétique, notamment dans le développement de projets éoliens et solaires, Valorem étend également ses activités à l'international, avec des initiatives en Pologne, Finlande et Grèce. Avec un chiffre d'affaires de 184 millions d'euros en 2023, Valorem continue de mener des projets innovants, comme son partenariat avec la Banque des Territoires pour financer un parc éolien et solaire capable de produire 1,1 TWh par an, tout en renforçant sa présence à l'international, avec des initiatives en Pologne, Finlande et Grèce.

La réalisation de l'opération interviendrait à l'issue de la procédure d'information et consultation des instances représentatives de VALOREM et de l'obtention des autorisations réglementaires nécessaires, pour une conclusion prévue au cours du premier trimestre 2025.

Dans le cadre de cette opération, les actionnaires majoritaires de Valorem étaient conseillés par August Debouzy avec une équipe constituée autour de Jérôme Brosset (Associé) et des équipes de PWC Société d'Avocats Bordeaux (Suzie Maillot et Julien Détais). Valorem était conseillée par Clifford Chance.
